

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 juin 2024

Délibération n°2024/156

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 36 Votants : 53 Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Clonas-sur-Varèze sous la présidence de Monsieur Gilles VIAL, 2^{ème} Vice-président de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2024

MEMBRES PRESENTS :

ASSIEU	Mr Jean Michel SEGUI
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme Nelly CLARET
BEAUREPAIRE	Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mr Kénan SOLMAZ
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme Christelle GRANGEOT
BOUGE CHAMBALUD	Mr Sébastien ANDRE
CHANAS	Mr Jean Charles MALATRAIT – Mme Raymonde COULAUD
CHEYSSIEU	Mr Gilles BONNETON
CLONAS SUR VAREZE	Mr Régis VIALLATTE
JARCIEU	Mr Yann BERHAULT
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr André MONDANGE – Mme Delphine ALBUS – Mr Sébastien COURION
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme Isabelle DUGUA – Mr Jean François PAVONI
MONSTEROUX MILIEU	Mr Denis MERLIN
PISIEU	Mr Jean Luc DURIEUX
PRIMARETTE	Mr Serge MERCIER
ROUSSILLON	Mr René PEY – Mme Josette BONNET – Mr Marc ROUSVOAL - Mme Marie Christine HAINAUD – Mme Nathalie LIHOSSIER
SABLONS	Mr Laurent TEIL
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme Sandrine LECOUTRE – Mr Frédéric DESSEIGNET
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr Axel MONTEYREMAR
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr Philippe GENTY – Mr Louis CORRADINI - Mme Christine RABIER – Mme Aïda CHOUCANE
SAINT PRIM	Mr Michel CROS
SAINT ROMAIN DE SURIEU	Mr Robert MOUCHIROUD
SALAISE SUR SANNE	Mr Gilles VIAL
SONNAY	Mr Claude LHERMET

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mr Christian MONTEYREMARDE pouvoir à Mr Régis VIALLATTE – Mr Yannick PAQUE pouvoir à Mme Béatrice MOULIN MARTIN - Mme Elisabeth TYRODE pouvoir à Mme Christelle GRANGEOT - Mr Jacques GARNIER pouvoir Mr Axel MONTEYREMARDE – Mr Thierry DARBON pouvoir à Mr André MONDANGE – Mme Véronique ROBERJOT pouvoir à Mme Delphine ALBUS – Mr Michel PASCAL pouvoir à Jean Luc DURIEUX - Mr Robert DURANTON pouvoir à Mr René PEY - Mr Gérard BOUSSARD pouvoir à Mme Josette BONNET – Mme Nathalie MOREL pouvoir à Mr Laurent TEIL - Mr Olivier MERLIN pouvoir à Mme Sandrine LECOUTRE - Mme Marie France LIBERO pouvoir à Mme Aïda CHOUCANE - Mr Claude RULLIERE pouvoir à Mr Louis CORRADINI – Mme Françoise BUNIAZET pouvoir à Mr Gilles VIAL – Mme Dominique GIRAUD pouvoir à Mr Serge MERCIER – Mr Xavier AZZOPARDI pouvoir Mme Christine RABIER – Mr Jean Marc REY pouvoir à Mr Denis MERLIN

EXCUSES : Mr Jean Michel DOLPHIN – Mr Yann FLAMANT – Mr Gabriel GIRARD – Mr Jean Paul IMBLOT - Mr Gilbert MANIN – Mme Karelle OGIER - Mr Laurent ILTIS – Mr Bernard PERNOT – Mr Denis CHAMBON – Mr Gérard BECT – Mr Luc SATRE - Mme Sylvie DEZARNAUD – Mme Annie MONNERY

Mme Christelle GRANGEOT a été élue secrétaire de séance.

Madame Sylvie DEZARNAUD quitte la salle

OBJET : Finances : budget annexe Rhône Varèze – approbation du compte administratif 2023

Madame la Présidente ayant quitté la séance et le Conseil Communautaire siégeant sous la présidence de Monsieur Gilles VIAL, 2^{ème} Vice-président ;

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-12, L 1612-13, L 2121-31, L 5211-1 et L 5211-2 ;
- Vu le compte administratif de l'exercice 2023 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	42 656.28
Recettes de fonctionnement de l'exercice	42 183.30
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-472.98
Résultat antérieur reporté	6 690.83
Résultat de fonctionnement de clôture	6 217.85
Dépenses d'investissement de l'exercice	401 452.47
Recettes d'investissement de l'exercice	25 534.25
Résultat d'investissement de l'exercice	-375 918.22
Résultat antérieur reporté	514 305.88
Résultat d'investissement de clôture	138 387.66

- Vu l'avis favorable de la commission des finances du 11 juin 2024 ;

Considérant que le compte administratif est concordant avec le compte de gestion du Responsable du SGC du Roussillonnais,

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget annexe Rhône Varèze ;

AUTORISE Madame la Présidente à prendre toute décision et signer tout document relatif à ce dossier ;

CHARGE Madame la Présidente et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
Le 2^{ème} Vice-président
Gilles VIAL

